



Communiqué de presse

**Pôle Recherche
et Développement**
Service Communication

Contacts presse :
Responsable de Communication,
Claire LEJEUNE
04 66 68 30 91
claire.lejeune@chu-nimes.fr

Création d'un groupement de coopération sanitaire de Chirurgie Cardiaque du Gard

Vendredi 3 octobre 2014, le CHU de Nîmes, représenté par le Président de son Conseil de Surveillance, Monsieur le sénateur-maire de Nîmes, Jean-Paul FOURNIER, et par sa Directrice Générale, Madame Martine LADOUCKETTE et l'Hôpital privé Les Franciscaines, représenté par son Président Directeur Général, Monsieur Patrick GIORDANI ont signé la convention constitutive de la création du Groupement de Coopération Sanitaire de Chirurgie Cardiaque du Gard.

Le schéma Interrégional (SIOS) a fixé au nombre de trois les sites d'activité de chirurgie cardiaque dans la Région au lieu de quatre précédemment. Cette mesure avait suscité l'inquiétude de la Mairie de Nîmes sur le maintien de l'activité dans le Gard. La mobilisation des élus, médecins et directeurs a œuvré à la mise en place d'une coopération public-privé concourant à maintenir et développer la Chirurgie Cardiaque à Nîmes. Environ 400 emplois sont concernés directement et indirectement par cette activité.

Afin de répondre aux besoins ainsi exprimés par le schéma interrégional, le CHU de Nîmes et l'hôpital privé Les Franciscaines ont décidé de coopérer ensemble en unissant leurs compétences au service de la population du territoire de santé du Gard, appuyé dans cette démarche par le CHU de Montpellier.

L'objectif recherché conjointement est de garantir la pérennité de l'offre de soins sur Nîmes et plus généralement dans le Gard, le maintien d'équipes médicales et de plateaux techniques hautement spécialisés en vue d'assurer une prise en charge continue, graduée, efficiente et de qualité des patients.

« Nous sommes au début d'un processus important. L'ARS doit maintenant se positionner sur l'approbation de ce GCS public-privé qui acte la volonté d'un partenariat entre le CHU de Nîmes et l'Hôpital privé Les Franciscaines. On passerait alors d'une autorisation d'activité détenue par les Franciscaines à une autorisation portée par le GCS » a expliqué Mme Marine Ladoucette, directrice générale du CHU de Nîmes



Communiqué de presse

Dans un premier temps, la création du GCS va permettre au CHU de Nîmes de recruter un chirurgien cardiaque qui sera mis à disposition du GCS et qui opérera sur le site des Franciscaines. Son activité va contribuer à dépasser le seuil départemental exigé pour le maintien d'une autorisation. L'estimation du développement d'activité se situe autour d'une centaine d'interventions supplémentaires par an.

« Aujourd'hui représente une étape importante du chemin engagé il y a 3 ans. Nous avons su privilégier l'intérêt général grâce à l'implication et la volonté des équipes médicales. Nos chirurgiens cardiaques ont accepté cette évolution. Des contacts se nouent entre les équipes pour préparer le projet. » a précisé M Patrick Giordani, président directeur général Hôpital Privé Les Franciscaines.

L'hôpital privé Les Franciscaines mettra à la disposition du groupement de coopération sanitaire l'ensemble des moyens mobiliers et immobiliers qui sont nécessaires à l'activité de chirurgie cardiaque.

L'avenir se dessine également avec le CHU de Montpellier qui possède une solide réputation régionale dans ce domaine.

« L'idée est de construire un parcours du patient cohérent et d'établir des bases de collaborations régionales entre les différents centres autour de la chirurgie cardiaque. Le patient bénéficiera des soins près de chez lui et aura recours à Montpellier pour les greffes cardiaques ou l'assistance circulatoire par exemple. » a conclu le Pr de la Coussaye, Président de la Commission médicale d'établissement du CHU de Nîmes.